

Séance du Conseil Municipal
du Vendredi 22 Octobre 2021 à 19 h 30 – Convocation du 18 Octobre 2021

Sous la présidence de M. Joseph Maurice WISS, Maire

Etaient présents : M. Laurent CHOBRIAT, Mme Chantal COLIN-KIEN, M. Yves DUBS, M. Johanne DESCELIERS, M. Christophe MUNCK, Mme Anne-Laure MUNSCH, Mme Muriel SARY, M. Fabrice VERMAST, Mme Martine HOHLER,

Absents : M. Patrick HOHLER, absent

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nommé à l'unanimité, Mme Anita WILDERMUTH, Adjoint Administratif, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORGANISATION DE LA JOURNEE CITOYENNE 2022

M. le Maire indique que la journée citoyenne est prévue initialement le 14 mai 2022 sous réserve que la salle communale « Le Thalbach » soit disponible. A confirmer.

Il expose brièvement les grands principes de cette journée en citant une partie de la charte de la Journée Citoyenne :

La Journée citoyenne se fixe pour objectif de créer une dynamique de vivre ensemble en favorisant un sentiment d'appartenance et de fierté et en permettant de construire une relation différente, basée sur la confiance, le respect et l'échange, entre les habitants, les acteurs économiques, les associations locales, les élus et les services municipaux. L'entraide, la solidarité, le partage de compétences et d'expériences constitue ainsi la colonne vertébrale de cette journée.

- **Son fonctionnement est basé sur le volontariat. Chacun a donc la liberté d'y participer.**
- **Elle permet d'impliquer l'ensemble des habitants (quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur milieu social ou leur croyance) dans un esprit d'égalité privilégiant le partage des compétences.**
- **Parce qu'elle contribue à susciter un vivre ensemble durable, la Journée citoyenne est une déclinaison concrète de la fraternité.**

Après cette citation, M. le Maire invite l'ensemble des membres du Conseil Municipal à consulter cette « Charte de la Journée Citoyenne » disponible sur le site dédié portant le même nom.

Il rappelle également que cette journée est à l'initiative du maire de BERRWILLER, M. Fabian JORDAN qui l'a mise en place pour la première fois en 2008.

Pour cette réunion de préparation, il était demandé à tous les membres du Conseil Municipal de mettre sur papier leurs idées, leurs projets au préalable.

M. le Maire réalise un tour de table pour mettre en commun l'ensemble des idées de chacun. Ces actions devront rester dans une mesure économique raisonnable pour respecter la rigueur financière que la commune a instauré depuis ce début de mandat.

Il en résulte après synthèse, que 6 grands thèmes apparaissent :

- 1 - Nettoyage
- 2 - Peinture
- 3 - Espaces Verts
- 4 - Travaux Divers
- 5 - Atelier « Enfants »
- 6 - Intendance

Une réunion avec l'ensemble des président(e)s des Associations de Hausgauen-Hundsbach est programmée, l'invitation suivra au courant de la semaine prochaine.

M. le Maire ajoute qu'il fera part de l'organisation de cette journée ainsi que les thèmes proposés dans le prochain bulletin communal. Un tract plus précis et permettant déjà l'inscription des villageois sera réalisé et diffusé au courant le mois de janvier 2022.

Dans la continuité de l'organisation de cette journée, une seconde réunion sera fixée lors du prochain Conseil Municipal du 26 novembre 2021 pour le mois de janvier 2022 également.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45

Réunion Présidents d'Associations 24/11/2021 à 19h30 Salle « Le Thalbach »

Prochain conseil municipal : 26/11/2021 à 19h30 Salle « Le Thalbach »

Prochain conseil municipal JC 2022 : Date fixée au prochain conseil municipal